



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

01 décembre 2010

Réunion interministérielle sur le photovoltaïque : la concertation doit être un préalable aux arbitrages

Paris, le 01 décembre 2010 - Nous prenons acte de l'organisation d'une réunion interministérielle sur le photovoltaïque, qui doit se tenir le 2 décembre. Après le remaniement, il est à propos que les différents ministères et services de l'Etat concernés, puissent poser les jalons de l'évolution de la politique photovoltaïque française.

Toutefois, cette réunion ne saurait être conclusive, sans trahir l'esprit et la pratique du Grenelle de l'Environnement. Alors que le précédent gouvernement avait annoncé une concertation avec les professionnels pour l'automne, que le rapport de l'Inspection Général des Finances appelait à la concertation pour définir une nouvelle régulation du secteur, que les parlementaires auditionnent les acteurs pour essayer de comprendre la réalité derrière les chiffres brandis, on ne peut imaginer que l'exécutif dessine l'épure et les détails de la nouvelle régulation du secteur lors de cette réunion, sans que les professionnels ne soient entendus. Une filière qui a créé plus de 10 000 emplois en 2010 et plus de 20 000 en 3 ans, à contre courant de la crise économique et sociale, mérite vraisemblablement une gouvernance responsable pour consolider un secteur à très fort potentiel.

La filière photovoltaïque française, a depuis la publication du rapport de l'IGF et la mise en œuvre des réductions du soutien public en septembre, travaillé pour poser un diagnostic et élaborer des propositions. Ces dernières s'articulent sur le principe d'une baisse prévisible et mesurée des tarifs d'achat, qui évite les aléas spéculatifs tout en misant sur l'emploi. Elles n'ignorent pas qu'il faille à la fois faire la transparence sur la file d'attente tout en réformant l'entrée et la sortie de celle-ci.

L'essentiel est aujourd'hui de s'entendre, avec le gouvernement et les parlementaires, sur une stratégie solaire française qui dote la filière d'un cadre juridique clair, stable et durable. Cela ne peut procéder que de la concertation autour d'une gouvernance de la filière photovoltaïque française, que la réunion interministérielle devrait initier. Enerplan souhaite que le gouvernement engage cette nécessaire concertation, avant qu'il ne rende ses arbitrages.

ENERPLAN, l'association professionnelle de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, assembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter les professionnels du solaire, animer et structurer la filière, développer la demande.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Enerplan

Sarah FUTHAZAR

Tel : 04 42 32 43 25

sarah.futhazar@enerplan.asso.fr

Rumeur Publique

Jérôme BROUN

Tél : 01 55 74 52 34

jerome@rumeurpublique.fr

Claire CIANGURA

Tel : 01 55 74 52 12

claire@rumeurpublique.fr